18 mars 2008 **08.337**

Question Alexandre Houlmann

Affirmation du président du Conseil d'État dans la presse, concernant l'absence d'inégalité de traitement entre les diverses régions du canton

Dans le journal *Le Temps* du 3 mars 2008, le président du Conseil d'État Fernand Cuche déclare que, nous citons: "Les Montagnes ont le sentiment d'être délaissées. Elles pensent qu'il y a une inégalité de traitement entre le Haut et le Bas en matière d'investissements publics. Selon moi, c'est lié essentiellement à des facteurs subjectifs […] on se rend compte qu'en proportion de la population, les Montagnes neuchâteloises ne sont pas prétéritées".

Cette affirmation appelle de notre part les questions suivantes:

– Le président du Conseil d'État a-t-il pris connaissance des rapports de l'IRER concernant les disparités cantonales en matière d'investissements et de dépenses publiques ?

– A-t-il connaissance d'autres études qui montreraient que les graves déséquilibres constatés ont été corrigés entre temps?

– Sinon, sur quoi se base-t-il pour étayer son affirmation?

Cosignataires: B. Hurni, M. Giovannini, G. Spoletini, C. Borel, T. Huguenin-Elie et S. Vuilleumier.